festival/DAKAR

Recidak 94: l'irruption des satellites en Afrique

Recidak 94: the irruption of satellites in Africa

par/by Sambolgo Bangré

▲ **Le colloque "Le cinéma africain à l'ère des satellites" / *The seminar on "African cinema in the era of satellites"***

Malgré les difficultés (crise et dévaluation du franc Cfa obligent!) qui ont donné un moment à douter de la tenue effective de la 5ème édition des Rencontres Cinématographiques de Dakar (Recidak), l'équipe du Consortium de Communications Audiovisuelles en Afrique (Cca), sous la conduite de sa présidente Mme Annette M'Baye d'Enerville, a respecté ses engagements vis-à-vis du cinéma africain en réussissant, du 23 au 30 juin, la rencontre désormais incontournable des professionnels africains du cinéma et de l'audiovisuel autour d'un colloque et des projections de films pour célébrer la fête du cinéma à Dakar.

Le thème du colloque, présidé par le doyen Tahar Cheriaa: "Le cinéma africain à l'ère des satellites" a été débattu du 24 au 26 juin avec les exposés sur le système régional africain de communication par satellite "Rascom" livrés par l'Union des Radio Télévisions Nationales Africaines (Urtna) et son réseau d'actualités Tv dénommé Afrovision-News. Parallèlement, le volet projection des films était réservé cette année à une rétrospective sur le cinéma ivoirien et à une fenêtre ouverte sur l'Afrique du Sud. "Avec l'élection de Nelson Mandela comme président de la nouvelle république sud-africaine, il était juste de fêter l'événement cinématographique" notait M.me M'Baye d'Enerville. Le cinéaste tunisien Taïeb Louhichi, dont l'amour pour son pays d'adoption, le Sénégal, s'est toujours traduit en images, était à l'honneur cette année. Il a prêté son regard pour découvrir "Deux ou trois petites choses" sur le Sénégal à travers une série de documentaires.

Que retenir des travaux du colloque? Deux sous-thèmes ont été traités: cinéma africain et satellites du nord et aspects juridiques de la diffusion par satellites, tandis

Despite the difficulties (thanks to the crisis and the devaluation of the Cfa franc!) which for a moment raised a doubt as to whether the 5th Rencontres Cinématographiques de Dakar (Recidak) would actually be held, the team of the Consortium de Communications Audiovisuelles en Afrique (Cca) under the leadership of its chairperson Ms. Annette M'Baye d'Enerville, respected its commitments towards African cinema by successfully organizing, between 23rd and 30th June, around a seminar and film projections to celebrate the festival of cinema in Dakar, the meeting that no African cinema and audiovisual professional can miss.

The subject of the seminar, chaired by the veteran Tahar Cheriaa: "African cinema in the era of satellites", was debated from 24th June onwards. It came to an end on 26th June with presentations on the African regional system of communication via satellite "Rascom", given by the Union of African National Radios and Televisions (Urtna) and its network of Tv news called Afrovision-News. At the same time, the film projections were reserved this year to a retrospective of Ivory Coast cinema: "With the election of Nelson Mandela as President of the new South African republic, it was right to celebrate the cinematographic event," noted Ms. Annette M'Baye d'Enerville, and there was an open window on South Africa during the event with some South African filmmakers as guests. The Tunisian filmmaker Taïeb Louhichi, whose love for his adoptive country Senegal, has been transformed into images, held the place of honour this year. He presented "Deux ou trois petites choses" on Senegal that he had discovered.

What can be recorded from the seminar? Two subtopics were covered: African cinema and satellites from

qu'une troisième communication a été faite sur l'irruption des satellites de télécommunications en Afrique: nouvelles libertés ou nouvelles aliénations? Pour animer ces sujets, les organisateurs avaient sollicité les compétences de Mactar Silla, directeur de Tv5 Afrique, de M. L. Coulibaly, journaliste, de I. Mane et de V. Lepine Karnik et de A.J. Lévy, respectivement juriste à la Sadc (Paris) et avocate à la cour d'Appel de Paris. De ces trois communications et des débats se sont dégagées deux positions antagoniques: celle utopique et prospective sur l'attitude du cinéma et de la télévision africaine par rapport aux satellites. Il a été noté à ce niveau que l'arrivée en force des chaînes commerciales téléguidées par de grands groupes de communication et les mutations technologiques qui en découlent sont aujourd'hui une réalité intangible que l'Afrique ne saurait donc ignorer. Les cinémas et télévisions d'Afrique doivent partir à la conquête de ces nouveaux outils de communication pour produire et diffuser leurs propres images afin de contrer les stéréotypes véhiculés jusque là. L'autre position, plus pragmatique, tendrait à relativiser l'impact des satellites sur la vie quotidienne de la majorité des Africains. Au regard des graves problèmes de survie économique et d'indépendance politique qui sont ceux du continent un consensus s'est dégagé autour des points suivants: la transcontinentalité des télécommunications à l'ère de la diffusion par satellite, la faiblesse effective des moyens de réception de ces communications au regard des autres continents, les téléspectateurs africains surtout ruraux disposent d'un nombre dérisoire de postes récepteurs. D'autre part, on constate une inégalité des échanges par satellites au détriment du Sud. (Le Nord monopoliserait 90% des moyens et des programmes). Enfin, les participants ont relevé la baisse notoire de la fréquentation des salles de cinéma dans les villes d'Afrique au profit du développement anarchique de la vidéo. Face à cet ensemble de faits les participants ont attiré l'attention sur l'urgence pour les états d'Afrique de rénover les structures continentales, sous régionales et locales des cinémas. L'impression d'ensemble est que les cinémas d'Afrique sont à même de concurrencer les productions étrangères par leur qualité et malgré leurs multiples handicaps. La communication sur les aspects juridiques de la diffusion par satellites a révélé la complexité de la législation en matière de protection des œuvres dans la diffusion internationale du son et de l'image par moyen de cables et de satellites. La rapide évolution des technologies dans ce domaine ayant entraîné la multiplication des transmissions satellitaires et celle des territoires de réception explique les tâtonnements dans les différentes théories juridiques parfois contradictoires.

the North and the legal aspects of satellite broadcasting, whilst a third presentation was on the irruption of telecommunications satellites in Africa: New freedoms or new alienations? To discuss these topics, the organizers had called on the expertise of Mactar Silla, director of Tv5 Africa, Mr. Abdou Latif Coulibaly, journalist, Ibrahima Mane and Valérie Lépine Karnik and Anne-Judith Lévy, respectively lawyer at Sadc (Paris) and barrister at the Court of Appeal, Paris.

Two clearly antagonistic positions emerged from these three presentations and debates: the Utopian perspective on the attitude of African cinema and television in relation to satellites. It was noted at this level that the wholesale arrival of commercial television channels led by major communications groups and the technological changes deriving from this are today an intangible reality that Africa cannot afford to ignore. African cinema and television must set off to conquer these new tools of communication to produce and circulate their own images in order to counter the stereotypes that have been trotted out so far. The other position, more pragmatic, tended to relativize the impact of satellites on the daily life of the majority of Africans. Considering the serious problems of economic survival and political independence of the continent, a consensus emerged around the following points: the transcontinentality of telecommunications in the era of satellite broadcasting, the effective weakness of means of reception of these communications with regard to other continents: African TV audiences, especially in the country, have a ridiculously low number of receivers. On the other hand, there is inequality in the exchanges of satellites to the detriment of the South. (The North is believed to monopolize 90% of the means and programmes). Lastly, the participants noted that the commonly acknowledged drop in cinema-going in African cities is all to the advantage of the anarchical development of video. In the face of these facts, the attention of the participants was drawn to the urgency for African states to renew cinema structures on continental, sub-regional and local scales. The overall impression is that African cinemas can compete with foreign productions by their quality and despite their many handicaps.

The presentation on the legal aspects of satellite broadcasting highlighted the complexity of legislation on the protection of works in international broadcasting by means of cable and satellite. The rapid evolution of technologies in this field having led to the multiplication of satellite transmission and that of receiving territories explains the constant hesitation in the different juridical theories which at times are contradictory.